

INSCRIPTION SAISON 2016-2017

LES TALONS SAUVAGES



Nom :					
Prénom :					
Date de naissance :		/		/	
Adresse :					
Code Postal - Ville					
Tel :		Portable:			
E-mail :					

Adhésion Régulière	Adhésion famille (à partir 2eme membre de la même famille)
<i>La cotisation comprend l'adhésion à la Fédération Francophone de Country & Line Dance (18€), obligatoire.</i>	
<input type="checkbox"/> 178€ par Virement (nous demander un RIB par mail)	<input type="checkbox"/> 148€ par Virement (nous demander un RIB par mail)
<input type="checkbox"/> 178€ Par chèque à l'ordre « Les Talons Sauvages »	<input type="checkbox"/> 148 € Par chèque à l'ordre « Les Talons Sauvages »
<input type="checkbox"/> 1 chèque de 98 et un de 80 (dépose : 09/16 et 01/17)	<input type="checkbox"/> 1 chèque de 88 et un de 60 (dépose : 09/16 et 01/17)
<input type="checkbox"/> 1 chèque de 78 et 2 de 50 (dépose 09/16-11/16-01/17)	<input type="checkbox"/> 1 chèque de 48 et 2 de 50 (dépose 09/16-11/16-01/17)

<input type="checkbox"/> J'ai déjà réglé mon inscription FFCLD dans une autre association :
N° FFCLD : Association :

<input type="checkbox"/> Abonnement au magazine DANSE-FLOOR (facultatif) – Le magazine francophone de la Line Dance. 1 an – 4 Numéros : 19,50 € – (Chèque à l'ordre de FFCLD-GESTION)
--

<p>En devenant membre de l'association « Les Talons Sauvages » :</p> <ul style="list-style-type: none">• j'accepte de me conformer à ses statuts et son règlement intérieur,• j'accepte que mon image puisse occasionnellement être utilisée dans le cadre de la promotion de l'association, dans des magazines et sur Internet (en particulier sur le site de l'association)• J'accepte de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse en ligne• J'ai noté que l'adhésion FFCLD n'est pas remboursable.• J'ai noté qu'un remboursement partiel de la cotisation ne peut être consenti qu'en cas de déménagement, mutation, ou arrêt maladie de plus d'un mois. <p>Date, signature, mention manuscrite « Lu et approuvé »</p>
--